

BOUCICAUT

PARIS 15^E

UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER

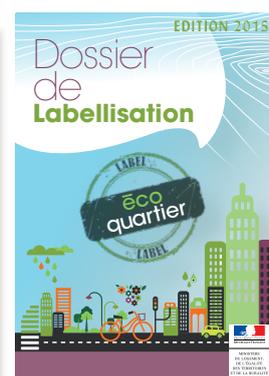
S'OUVRE À PARIS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE SUR LES ÉCO-QUARTIERS ET LE LABEL ÉCOQUARTIER

Piloté par le Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR), le club ÉcoQuartier est constitué dès 2008. Il rassemble toutes les collectivités qui se sont déclarées volontaires dans des démarches de performance pour l'aménagement urbain durable, lors des appels à projets de 2009 et 2011.

La démarche ÉcoQuartier s'appuie sur :

- L'engagement de la collectivité avec la signature de la charte ÉcoQuartier ;
- La labellisation ÉcoQuartier pour les projets ayant atteint au moins 50 % de réalisation avec l'appui du référentiel ÉcoQuartier national ;
- Le suivi du processus de labellisation jusqu'à la livraison et au-delà.



Le référentiel ÉcoQuartier s'appuie sur 4 dimensions et 20 engagements :

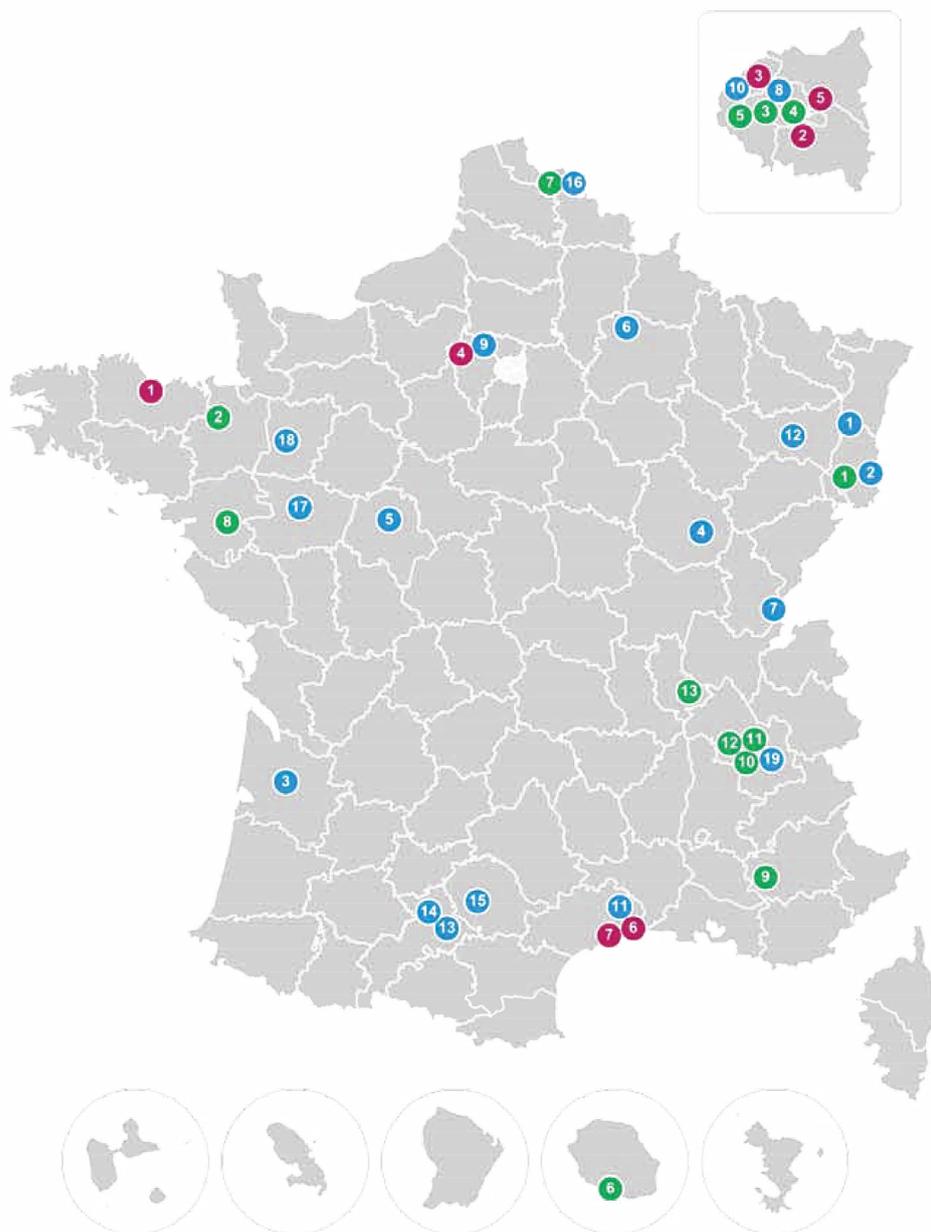
Démarche et processus : faire du projet autrement	Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien	Développement territorial : dynamiser le territoire	Préservation des ressources et adaptation changement climatique : répondre à l'urgence climatique et environnementale
1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2 Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7 Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8 Assurer un cadre de vie sain et sûr	13 Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9 Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14 Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5 Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10 Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15 Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



39 projets labellisés en 2015
et près de 100 Éco-quartiers engagés
dans la labellisation



LES ÉCO-QUARTIERS LABELLISÉS DEPUIS 2013



LAURÉATS 2015

- 1 - Saint-Brieuc (Quartier de l'Europe)
- 2 - Ivry-sur-Seine, Grand Paris Aménagement (ZAC du Plateau)
- 3 - Levallois-Perret (Quartier Eiffel)
- 4 - Mantes-la-Jolie, Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (Quartier du Val Fourré)
- 5 - Montreuil (Bel Air - Grands Pêcheurs)
- 6 - Montpellier (Les Grisettes)
- 7 - Montpellier (Parc Marianne)

LAURÉATS 2014

- 1 - Sainte Croix aux Mines (Les Coccinelles)
- 2 - Mulhouse (Lefebvre)
- 3 - Bordeaux, Communauté urbaine de Bordeaux (Ginko - Berges du Lac)
- 4 - Longvic (Les rives du Bief)
- 5 - Tours (Éco-quartier de Monconseil)
- 6 - Reims (Éco-quartier Croix Rouge Pays de France)
- 7 - Morez (Villedieu Le puits)
- 8 - **Paris (Boucicaut)**
- 9 - Les Mureaux (Programme de rénovation urbaine des Mureaux)
- 10 - Nanterre, Établissement public La Défense Seine-Arche (Hoche)
- 11 - Prades le Lez (Projet Horizons : Viala Est)
- 12 - Les Forges (La ferme forgeronne)
- 13 - Balma, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Vidaillan)
- 14 - Blagnac, Communauté urbaine de Toulouse Métropole (Andromède)
- 15 - Graulhet (Éco-quartier les Résidences du Parc)
- 16 - Mons-en-Barœul (Le Nouveau Mons)
- 17 - Angers (ZAC Desjardins)
- 18 - Changé (La Barberie)
- 19 - Grenoble (Blanche-Monier)

LAURÉATS 2013

- 1 - Mulhouse (Wolf-Wagner)
- 2 - Hédé-Bazouges (Les Courtils)
- 3 - **Paris (Fréquel-Fontarbie)**
- 4 - **Paris (ZAC Claude Bernard)**
- 5 - Boulogne-Billancourt (Le Trapèze)
- 6 - Saint-Pierre (La Ravine Blanche)
- 7 - Lille (Les Rives de la Haute-Deûle)
- 8 - La Chapelle-sur-Erdre (Quartier des Perrières)
- 9 - Forcalquier (Éco-quartier historique)
- 10 - Grenoble (ZAC de Bonne)
- 11 - Grenoble (Bouchayer-Viallet)
- 12 - La Rivière (Cœur de Bourg)
- 13 - Lyon (La Duchère)

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉCO-QUARTIER

CONTEXTE DE L'OPÉRATION

L'hôpital Boucicaut, conçu par les architectes Legros père et fils à la fin du XIX^e siècle, a été fermé en 2001, libérant ainsi un espace de trois hectares dans l'ouest du 15^e arrondissement de Paris. Deux hectares ont été occupés par les laboratoires de recherche de Jussieu jusqu'en 2010. L'opération a donc été scindée en deux phases.

Dès 2003, la ville de Paris a adopté un schéma d'aménagement d'ensemble du site et inauguré une école dans l'ancien pavillon d'accueil de l'hôpital.

En 2007, une zone d'aménagement concerté a été créée pour mener à bien cette opération et en 2009 deux immeubles de logements sociaux, une crèche et un institut médico-éducatif ont été livrés dans le cadre de la première phase d'aménagement de la ZAC. La SemPariSeine a en parallèle été désignée aménageur pour réaliser l'aménagement de la seconde phase du site Boucicaut, libérée en totalité fin 2010.

OBJECTIFS ET ENJEUX

L'enjeu de cette opération était de créer un nouveau quartier entièrement piéton, ouvert sur son environnement, que les riverains du quartier puissent s'approprier. Certains éléments du patrimoine architectural et paysager de l'ancien hôpital ont été préservés afin de prendre en compte la mémoire du site. À l'instar du pavillon central d'entrée de l'hôpital réhabilité en école polyvalente en 2003, l'ancienne chapelle hospitalière est conservée et deux des pavillons de l'ancien hôpital ont été réhabilités en crèche, pépinière d'entreprises et commerces. Le jardin public central, arboré de marronniers centenaires, a été conservé et agrandi. Le programme propose une grande diversité de logements : logements sociaux, à loyers maîtrisés, logements privés locatifs, etc. Ce programme d'une grande mixité permet de répondre à la volonté de la Ville d'inscrire le projet dans la perspective d'un développement durable et solidaire, tout en proposant des équipements qui contribuent au développement du quartier.





L. Bonnet

LE PROGRAMME

Surface du secteur : 3 hectares
Surface habitable globale : 51 000 m²

- **Logements sociaux** : 14 750 m² de logements sociaux dont 1 500 m² pour une résidence sociale
- **Logements à loyers maîtrisés** : 6 000 m²
- **Logements privés** : 9 000 m²
- **Équipement à vocation culturelle** : 750 m²
- **Foyer pour personnes handicapées adultes** : 1 100 m²
- **Pépinières d'entreprises** : 6 000 m²
- **Commerces** : 840 m²

LES ACTEURS

Aménageur : SemPariSeine

Opérateurs : RIVP, Crédit Agricole Immobilier Promotion/Pitch Promotion, Nexity, PERL

Architecte coordonnateur : AUA Paul Chemetov

Paysagiste coordonnateur : Comptoir des Projets

AMO Développement durable : Le Sommer Environnement et 2EI (biodiversité, eaux pluviales)



DÉMARCHE D'ÉVALUATION

La Campagne-test engagée par le Ministère, en partenariat avec le CSTB et le CEREMA, doit permettre d'évaluer les éco-quartiers labellisés en 2013 et 2014 sur trois engagements de la Charte ÉcoQuartier :

ENGAGEMENT 17 « ÉNERGIE » (8 indicateurs)

- Sobriété et efficacité énergétique
- Développement des filières de production ENR
- Gestion de l'énergie

ENGAGEMENT 18 « DÉCHETS » (10 indicateurs)

- Prévention des déchets
- Consolidation et développement des filières de valorisation par l'éco-quartier
- Incidence de la gestion des déchets sur la qualité urbaine et le fonctionnement de l'éco-quartier

ENGAGEMENT 19 « EAU » (9 indicateurs)

- Intégration de l'eau dans l'aménagement et le fonctionnement de l'éco-quartier
- Maîtrise des pollutions liées au ruissellement
- Sobriété et valorisation de la ressource en eau
- Maîtrise de l'imperméabilisation, des débits d'eau pluviale et du ruissellement





NOMBRE D'INDICATEURS ÉVALUÉS

17
sur 27

La méthode d'évaluation nationale des éco-quartiers s'appuie sur une plate-forme collaborative (CEQ*), qui aide à caractériser les performances réelles des éco-quartiers en phase de vie.

Elle repose sur deux étapes :

- **La phase de préparation**, qui vise à définir les caractéristiques du quartier et les acteurs engagés pour préparer la collecte des données ;
- **La phase d'acquisition**, qui consiste à collecter les données en réponse aux indicateurs et à interpréter les résultats obtenus.

La campagne-test d'évaluation s'étend sur une durée d'un an entre 2015 et 2016. Elle permet de s'interroger sur le processus de constitution, de collecte et d'analyse des données suivant une méthode et des périmètres à affiner.

**Campagne d'évaluation des éco-quartiers*

RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « ÉNERGIE »



POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME D'ÉNERGIE

Des dispositifs innovants visant à maîtriser les consommations énergétiques sont mis en œuvre pour atteindre une consommation de 50 kWh_{ep}*/m²/an pour les constructions neuves et 80 kWh_{ep}/m²/an pour les réhabilitations.

Le quartier est raccordé au réseau de chauffage urbain (CPCU) qui produit de la chaleur grâce, notamment, à l'incinération de déchets ménagers.

Enfin, près de la moitié de l'eau chaude nécessaire aux logements est issue de panneaux solaires thermiques situés en toiture des bâtiments.

Les résultats de l'évaluation
par indicateur :

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
17_1 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS						
						85 %
17_2 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC						
						100 %
17_3 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE LIÉE AUX ESPACES PUBLICS						
						ND
17_4 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE LIÉE AUX SERVICES URBAINS						
						ND
17_5 PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE SUR L'ÉCO-QUARTIER						
						100 %
17_6 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE SUR L'ÉCO-QUARTIER						
						ND
17_7 PART DE CHALEUR RENOUVELABLE CONSOMMÉE PROVENANT DE L'ÉCO-QUARTIER						
						85 %
17_8 BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCO-QUARTIER						
						85 %



ZOOM
SUR LES RÉSULTATS

BÂTIMENTS

Consommation totale :

2 602 128,37 kWh_{ep}/an** (données réelles)
110,85 kWh_{ep}/m²/an

Consommations détaillées :

- Logements (lot C seul) / Neuf :

387 821 kWh_{ep}*/an (données réelles, chauffage et électricité parties communes)
80,9 kWh_{ep}/m²/an

- Bureaux / Neuf :

625 935 kWh_{ep}/an (données réelles, électricité)
110,9 kWh_{ep}/m²/an

- Équipements publics (NC IME) / Rénovation

301 134 kWh_{ep}/an (données réelles, chauffage et électricité)
83,2 kWh_{ep}/m²/an

- Références Plan Climat Paris 2007 :

Neuf : **50 kWh_{ep}/m²/an**Rénovation : **80 kWh_{ep}/m²/an**Indicateur **Performant**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Consommation énergétique :

30 290 kWh_{ep}/an (données réelles)
23,3 kWh_{ep}/éq.hab/an
10 096,7 kWh_{ep}/ha/anIndicateur **Sans objet** (données ne correspondant pas au périmètre de l'éco-quartier)

ESPACES PUBLICS

Consommation énergétique des espaces publics : **Non applicable**Consommation énergétique des services urbains : **Non applicable**

ÉQUIPEMENTS ENR

Production de chaleur renouvelable (panneaux solaires) :

108 500 kWh_{ep}/an (estimation)
8,1 kWh_{ep}/m²/an (estimation)Indicateur **Sans objet** (en attente de l'installation des compteurs)Production d'électricité renouvelable : **Pas d'objet d'étude**Indicateur **Sans objet**Quantité de chaleur renouvelable consommée : **Données non accessibles** (pas de retour de la CPCU, convention à finaliser)

Part de chaleur renouvelable consommée provenant de l'éco-quartier :

108 500 kWh_{ep}/an (estimation)
100 %Indicateur **Sans objet** (manque données CPCU)

BILAN ÉNERGÉTIQUE

Bilan énergétique global :

1 329 890 kWh_{ep}/m²/an (données réelles et estimées)
84 kWh_{ep}/m²/anBilan de chaleur renouvelable : **Données non accessibles**Indicateur **Performant***kWh_{ep} : kWh énergie finale**kWh_{ep} : kWh énergie primaireConsommation chauffage totale (CPCU) :
437 663,17 kWh_{ep}/anConsommation électrique totale :
2 164 465,2 kWh_{ep}/an

RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « DÉCHETS »

POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME DE DÉCHETS

Une charte chantier propre a été mise en place pendant le chantier pour favoriser le tri des déchets, évaluer les quantités de déchets produites et valoriser la matière ou l'énergie d'au moins 70 % des déchets de construction. Dans le cadre des travaux de démolition, 4 bâtiments du site ont été conservés et rénovés ce qui a permis de réduire les déchets issus de la démolition. De même, les bétons des bâtiments démolis ont été concassés sur site et réutilisés en remblais.

Un composteur collectif est installé sur chaque lot comportant des espaces verts, en pied d'immeuble.

L'espace réservé à cet effet est de 2 m² pour chaque parcelle.

Dans les immeubles de logements, les espaces ont été dimensionnés afin de pouvoir assurer le tri et une bonne gestion des déchets.

Une colonne à verre enterrée est prévue au sein de l'espace public, à l'angle avec la rue Lacordaire.

Les résultats de l'évaluation par indicateur :

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
18_1 POTENTIEL DE PRÉVENTION						
						100 %
18_2 QUANTITÉ DE BIODÉCHETS GÉRÉS EN PROXIMITÉ						
						100 %
18_3 QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉUTILISÉS						
						ND
18_4 QUANTITÉ DE MATÉRIAUX RÉEMPLOYÉS						
						ND
18_5 QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS						
						100 %
18_6 PART DES DÉCHETS TRIÉS À LA SOURCE						
						100 %
18_7 QUALITÉ DU TRI						
						100 %
18_8 GISEMENT POUR DES NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION						
						ND
18_9 QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET CONDITIONS D'USAGE DES ÉQUIPEMENTS DE STOCKAGE ET DE PRÉCOLLECTE DES DÉCHETS						
						100 %
18_10 SATISFACTION ET PRATIQUES RELATIVES AUX DÉCHETS						
						85 %

7/10
indicateurs

ZOOM SUR LES RÉSULTATS

DÉCHETS COLLECTÉS

Quantité totale de déchets collectés :

424,6 tonnes/an (estimation à l'arrondissement)

326,6 kg/éq.hab/an (nouvelle valeur de référence)

Référence Paris 2015 (déchets ménagers, y compris encombrants) :

1 100 000 tonnes/an

485 kg/hab/an

Indicateur **Base**

BIODÉCHETS

Quantité totale de biodéchets gérés en proximité :

Pas d'objet d'étude

Indicateur **Sans objet**

TRI DES DÉCHETS

Part des déchets triés à la source :

17,8 % (estimation à l'arrondissement)

Référence Paris 2015 : **17 %**

Indicateur **Base**

Part des déchets recyclables contenus dans la poubelle de collecte séparée :

28,5 kg/éq.hab/an (estimation à l'échelle parisienne)

80,8 % (de la part totale du bac jaune)

Indicateur **Sans objet** (pas d'éléments à l'échelle de l'éco-quartier)

Gisement pour de nouvelles filières de valorisation :

Non applicable

PRÉVENTION ET VALORISATION

Part des déchets ménagers qui auraient pu faire l'objet d'une prévention :

291,6 kg/éq.hab/an (estimation à l'échelle parisienne)

70 % (de la part totale du bac vert)

Indicateur **Sans objet**

Quantité totale de déchets réutilisés : **Non applicable**

Quantité totale de matériaux réemployés : **Non applicable**

INCIDENCE DE LA GESTION DES DÉCHETS SUR LA QUALITÉ URBAINE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER

Qualité urbaine et paysagère, et conditions d'usage des équipements :

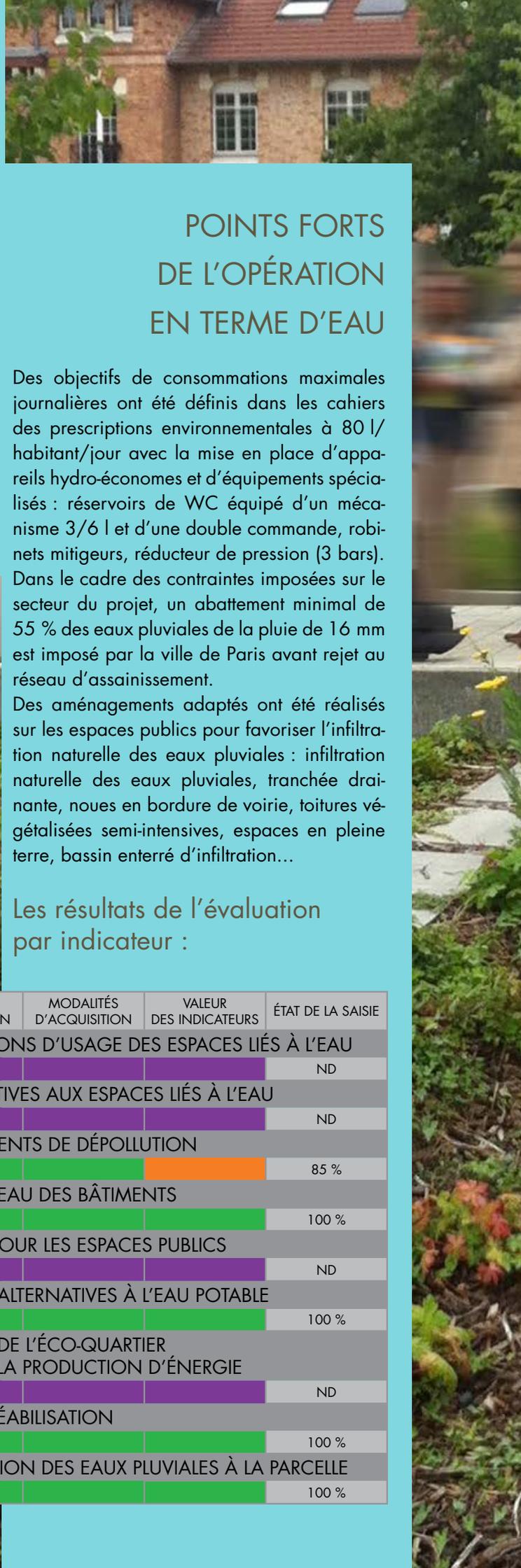
Indicateur **Très performant** (données réelles et échantillonnées)

Satisfaction et pratiques relatives aux déchets :

Indicateur **Très performant** (données réelles)

Rq : Données issues des entretiens avec les gardiens, des visites sur sites et des questionnaires habitants

RÉSULTATS PARTIELS DE L'ÉVALUATION SUR L'ENGAGEMENT « EAU »



POINTS FORTS DE L'OPÉRATION EN TERME D'EAU

Des objectifs de consommations maximales journalières ont été définis dans les cahiers des prescriptions environnementales à 80 l/habitant/jour avec la mise en place d'appareils hydro-économiques et d'équipements spécialisés : réservoirs de WC équipé d'un mécanisme 3/6 l et d'une double commande, robinets mitigeurs, réducteur de pression (3 bars). Dans le cadre des contraintes imposées sur le secteur du projet, un abattement minimal de 55 % des eaux pluviales de la pluie de 16 mm est imposé par la ville de Paris avant rejet au réseau d'assainissement.

Des aménagements adaptés ont été réalisés sur les espaces publics pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales : infiltration naturelle des eaux pluviales, tranchée drainante, noues en bordure de voirie, toitures végétalisées semi-intensives, espaces en pleine terre, bassin enterré d'infiltration...

Les résultats de l'évaluation par indicateur :

	Étape achevée
	Étape en attente d'éléments
	Étape bloquée
	Indicateur non pris en compte

PÉRIMÈTRE	MODALITÉS DE SAISIE	VALEURS DE RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE D'ACQUISITION	MODALITÉS D'ACQUISITION	VALEUR DES INDICATEURS	ÉTAT DE LA SAISIE
19_1 QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET CONDITIONS D'USAGE DES ESPACES LIÉS À L'EAU						
						ND
19_2 SATISFACTION ET PRATIQUES RELATIVES AUX ESPACES LIÉS À L'EAU						
						ND
19_3 EFFICACITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE DÉPOLLUTION						
						85 %
19_4 CONSOMMATION EN EAU DES BÂTIMENTS						
						100 %
19_5 CONSOMMATION EN EAU POUR LES ESPACES PUBLICS						
						ND
19_6 TAUX D'UTILISATION DE SOURCES ALTERNATIVES À L'EAU POTABLE						
						100 %
19_7 PART DES BÂTIMENTS DE L'ÉCO-QUARTIER VALORISANT LES EAUX USÉES POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE						
						ND
19_8 TAUX D'IMPERMÉABILISATION						
						100 %
19_9 PART DE L'ÉCO-QUARTIER AYANT UNE GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE						
						100 %



ZOOM SUR LES RÉSULTATS

BÂTIMENTS

Consommation totale des bâtiments en eau potable :

22 118 m³/an (données réelles)

20,5 m³/éq.hab/an

- Logements (NC lots A et B) :

11 618 m³/an

28 m³/éq.hab/an (données réelles)

- Bureaux :

1 911 m³/an ou 5,46 m³/éq.hab/an (données réelles)

Objectif projets logements :

29,2 m³/éq.hab/an ou 80 l/hab/jour

Indicateur **Très performant**

Consommation totale provenant de sources alternatives à l'eau potable : **535,5 m³** (estimation bureaux) / Non compris logements suite à un dysfonctionnement dans les cuves (eau stagnante)

Taux d'utilisation de sources alternatives (eau de pluie) à l'eau potable : **2,4 %** (données réelles et estimation)

Indicateur **Non atteint**

MAÎTRISE DE L'IMPERMÉABILISATION

Taux d'imperméabilisation effectif : **33 %** (données réelles)

Référence Paris 2015 : **environ 70 %**

Indicateur **Très performant**

Part des parcelles ayant une gestion des eaux pluviales à la parcelle :

- Parcelles privées : **100 %** (données réelles)

- Parcelles publiques (voiries) : **51,6 %** (données réelles)

Indicateur **Très performant**

ESPACES PUBLICS

Consommation totale des espaces publics : **Pas d'objet d'étude**

Consommation totale des espaces publics à partir d'alternatives à l'eau potable : **Pas d'objet d'étude**

QUALITÉ D'INTÉGRATION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER

Qualité urbaine et paysagère, et conditions d'usage des espaces liés à l'eau : **Pas d'objet d'étude**

Satisfaction et pratiques relatives aux espaces liés à l'eau : **Pas d'objet d'étude**

ÉQUIPEMENTS DE DÉPOLLUTION

Efficacité des équipements de dépollution : Tranchée drainante sur chaussée

Indicateur **Satisfaisant** (données réelles)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS

pour mieux comprendre
les usages
et mesurer la satisfaction
des habitants

ZOOM SUR LES RÉSULTATS

ESPACES PUBLICS

Aménagement de l'allée Isadora Duncan	Satisfaisant
---------------------------------------	---------------------

NATURE EN VILLE

Entretien des espaces verts	Satisfaisant
Souhait de faire du jardinage à domicile ou sur le quartier	Plus de 70 % des personnes interrogées

ÉNERGIE

Confort thermique du logement	Satisfaisant (été) Très satisfaisant (hiver)
-------------------------------	---

EAU

Efficacité des équipements hydro-économiques	Très satisfaisante
--	---------------------------

DÉCHETS

Gestion des déchets dans le quartier	Plutôt satisfaisante
Intérêt pour la mise en place de composteur dans chaque immeuble	Près de 80 % des personnes interrogées
Pratique du tri aisée dans l'immeuble	90 % des personnes interrogées

3 ÉCO-QUARTIERS PARISIENS LABELLISÉS ET 1 ÉCO-QUARTIER ENGAGÉ DANS LA LABELLISATION



Avec la signature de la Charte nationale des éco-quartiers en 2014, Paris prolonge son engagement en faveur d'un aménagement durable du territoire.

Les acteurs engagés dans l'évaluation

Mairie de Paris

